

« **Championnat du Club** »

Qualification : Dimanche 04 Mars 2018

Règlement de l'épreuve

Article 1 : Formule de jeu :

Epreuve ouverte aux Joueurs amateurs :
- **licenciés au Golf de Saint Cyprien**
- **Membres de l'Association Sportive**
- **et Membres du Golf**

Certificat médical obligatoire

La qualification se jouera le Dimanche 04 Mars 2018 sur 18 trous en Stroke Play Brut

Article 2 : Séries, marques de départ pour la qualification et les matchs play :

Série Seniors Dames : Marques Rouges
Série Seniors Messieurs : Marques Jaunes

Série Dames : Marques Bleues
Série Messieurs : Marques Blanches

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative le départage se fera selon le plan informatique FFG.

Le nombre de qualifiés sera indiqué le soir de la qualification en fonction du nombre de participants dans chaque série

NB : Les Champions du Club 2017 sont automatiquement qualifiés dans leur série

Article 3 : Départs : Par ordre d'index et par série

Article 4 : Droits d'engagement : 10 €

Article 5 : Clôture des engagements : Samedi 03 Mars 2018 à 12h00

Article 6 : Déroulement des Matches Play :

SERIE SENIORS DAMES ET SENIORS MESSIEURS

Le ¼ de finale: **sur rendez-vous dans la semaine précédant les Matches play.**

Si un désaccord existe, il sera réglé par le bureau de l'AS avec un tirage au sort si aucune solution de RDV n'est trouvée.

La ½ finale: **Samedi 10 Mars après midi**

La finale: **Dimanche 11 Mars après midi**

SERIE DAMES ET MESSIEURS

Le 1/8 de finale: **Samedi 10 Mars matin**

Le 1/4 de finale: **Samedi 10 Mars après midi**

La ½ finale : **Dimanche 11 Mars matin**

La finale: **Dimanche 11 Mars après midi**

NB : Voiturette interdite

Cocktail & Remise des prix : Dimanche 11 Mars après midi